

Synthèse du 13.12.03

□ Afin de guider l'élève dans son travail personnel, développer le tutorat par lequel les élèves plus avancés en âge aident les plus jeunes. Cette entraide mutuelle ainsi rétablie permettra aux élèves en difficulté de surmonter leur problème.

□ Dans un monde qui ne cesse de bouger, généraliser l'enseignement d'une langue étrangère dès l'école primaire et veiller à ce que la place des langues étrangères ne soit jamais sacrifiée au cours de la scolarité.

□ Il est demandé de renforcer la part de l'enseignement dédiée à la maîtrise des outils (le savoir apprendre, le comment comprendre) par rapport à la part dédiée aux savoirs disciplinaires, étant entendu que l'acquisition des méthodes est déjà intégrée depuis longtemps à l'enseignement.

□ L'introduction de méthodes plus interactives est souhaitée, entre enseignants et élèves, mais aussi entre élèves eux-mêmes : tutorat entre élèves (apprendre aux autres), responsabilisation des élèves, techniques de dynamique de groupes : tout cela devrait rentrer dans le socle commun en tant qu'outils et méthodes qu'il est bon de s'approprier et qui sont précieuses dans la vie professionnelle.

Du temps et des passerelles :

Le jeune de 14 ans qui fait un choix et qui se trompe, ou simplement celui qui a grandi et changé, ceux-là devraient pouvoir changer et revenir éventuellement sur leurs choix.

Stages en entreprises et contacts avec les entreprises pour l'aide au choix.

- Certains font parfois un choix très en avance, parce qu'ils ont vu un métier et que ça leur a plu.

Approche partagée entre différents acteurs : le lycée n'est pas un lieu d'orientation

Il faudrait d'autres lieux où l'approche soit plus partagée entre différents acteurs : familles, enseignants, industriels...

Aider les parents pour aider les enfants

Le métier de parent est le seul auquel personne ne soit pas formé. Trouver des lieux de parole, pour apprendre à aider l'enfant à se libérer des projections de ses parents et des projections de l'environnement où il évolue.

Un contact oral : un parent qui demande un conseil doit TOUJOURS faire sa demande par écrit. Si l'enfant est en difficulté, ET QUE les parents sont eux-mêmes en difficulté par rapport à l'écrit (mauvaise maîtrise de la langue française, dyslexie, ...), l'ensemble peut devenir rédhibitoire.

Les bilans donnés en conseil de classe sont insuffisants : ils devraient constituer de véritables bilans de compétences, mettant mieux en évidence les capacités, les qualités de chaque élève. En particulier, la fin de 3^{ème} devrait être l'occasion d'un bilan « goûts/capacité » très complet. Comment corriger le fait que la « voie royale » est toute tracée et suivie naturellement par les élèves qui n'ont pas de problèmes, tandis que seuls les élèves qui sont en difficulté sont exhortés à faire des choix, dans des conditions généralement angoissantes, pour eux et pour leurs parents ?

Besoin de plus de co-éducation (parents-école), notamment en matière d'orientation : il faudrait créer une formation pour les parents, afin de les aider à prendre de la distance par rapport aux projets de leurs enfants, et surtout aux projets qu'ils forment pour leurs enfants.